

## Le Parlement européen estime que l'éducation sexuelle à l'école relève des États membres

► Les députés européens ont rejeté, hier, un rapport controversé plaidant, notamment, pour une éducation sexuelle obligatoire au primaire et au secondaire.

L'ambiance était électrique, hier à Strasbourg, entre les députés européens de droite et de gauche. Finalement, les premiers ont eu raison d'une résolution controversée - un avis non contraignant - sur la « santé et les droits sexuels et génésiques » proposée par la socialiste portugaise Edite Estrela.

À 7 voix près (334 voix contre 327, 35 abstentions), le Parlement européen lui a préféré une résolution alternative proposée par le Parti populaire européen (PPE) qui renvoie « la formulation et la mise en œuvre des politiques sur la santé et les droits sexuels ainsi que les droits à l'éducation sexuelle dans les écoles » à « la compétence des États membres ».

**Les détracteurs du texte auraient fait parvenir aux eurodéputés pas moins de 80 000 courriels**

Le « rapport Estrela » avait déjà subi un revers, en octobre : l'Assemblée plénière l'avait renvoyé en commission parlementaire pour approfondir les débats. Cette dernière avait notamment supprimé l'invitation faite aux membres de l'UE de permettre « aux femmes célibataires et lesbiennes de bénéficier de traitement de fertilité et de services de procréation médicalement assistée ».

Deux éléments fortement controversés étaient restés en revanche dans la rédaction finale. Tout d'abord l'encouragement à rendre l'enseignement de l'éducation sexuelle « obligatoire pour tous les élèves des écoles primaires et secondaires ». Et ensuite, l'incitation à ce que l'Union « mette fortement l'accent de manière explicite sur la santé et les droits sexuels et génésiques », dont l'avortement, dans la coopération et l'aide au développement.

Très actifs sur les réseaux sociaux, les détracteurs du texte auraient fait parvenir aux eurodéputés pas moins de 80 000 courriels de protestation. Parmi eux, les promoteurs de l'initiative citoyenne européenne « Un de nous » sur la protection de l'embryon, qui a recueilli près de 2 millions de signatures, piloté en France par Alliance Vita et la Fondation Jérôme Lejeune

NATHALIE VANDYSTADT (à Bruxelles)